

Du Contrat Social

Fiche de lecture



Introduction

Du Contrat social ou Principes du droit politique est rédigé par Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). Il paraît en 1762, dans le but d'être un projet magistral intitulé Institutions politiques, mais celui-ci ne verra jamais le jour.

Dans cet ouvrage majeur de la philosophie politique, Rousseau s'interroge sur la légitimité du pouvoir politique, sur le passage de l'état de nature à l'état civil, et sur ce qui constitue de manière essentielle les fondations et le fonctionnement de la société civile.

Le Contrat social, affirme le principe de souveraineté du peuple. Il a constitué un tournant décisif pour la modernité et s'est imposé comme un des textes majeurs de la philosophie politique. Il a aussi acquis le statut de monument, à la base des fondements de notre république. En effet, on lui attribue souvent de nombreuses idées de la Révolution Française.

Cet écrit plus problématique qu'affirmatif, et repose sur des questions encore valables aujourd'hui telles que Comment intégrer les intérêts de tous dans la détermination de l'intérêt commun ? Comment lutter contre la pente de tout gouvernement à déposséder les citoyens de la souveraineté ? Comment former en chacun ce sentiment d'obligation sans lequel le lien social se défait ?

Tout au long de mon étude sur ce texte, j'essaie de répondre à la question suivante :

Quelle forme prend le contrat social dans le livre ?

Afin de répondre au mieux à cette question, mon étude suivra le plan ci-dessous.

Plan

Introduction	1
Biographie de l'auteur et influences	2
Rousseau	2
Influence majeur : " Du Contrat social"	2
Etude de l'œuvre	3
Thèses principales	3
L'état de nature	4
Passage de l'état de nature à l'état civil	4
La volonté générale	5
Conclusion	5

Biographie de l'auteur et influences

Rousseau

Jean-Jacques Rousseau est né en 1712, à Genève et meurt à Ermenonville en 1778. Il fut écrivain, philosophe, mais aussi musicien. En effet, il a composé un petit opéra, *Le devin du village*, représenté au château de Vincennes devant Louis XV, en 1752.

Mais Rousseau est surtout connu pour ses écrits politiques, notamment pour *Du Contrat social* (1762), traitant de l'histoire des institutions politiques. Il est aussi célèbre pour ses œuvres autobiographiques : *Les Confessions* (1766-1769), *Rousseau juge de Jean-Jacques* (1772) et les *Rêveries du promeneur solitaire*. De plus, *L'Emile, ou De l'éducation* demeurent également des œuvres pédagogiques capitales. Ensuite, les écrits tels que *Julie, ou La Nouvelle Héloïse*, roman philosophique, ont contribué en 1762, à faire de Rousseau l'un des plus célèbres écrivains du Siècle des Lumières, qui est également le siècle de la Révolution française.

Influence majeur : " Du Contrat social"

Rousseau est considéré, en élaborant une théorie du contrat ou du pacte social, comme l'un des fondateurs des démocraties contemporaines. L'ambition de Rousseau est de réformer la société française et son écrit a influencé les valeurs de la République..

Dénonçant la corruption, les inégalités et l'injustice, Rousseau a très certainement contribué à l'avènement de la Révolution française et à l'instauration théorique de "l'abolition des privilèges". L'analyse sévère qu'il fit des institutions et des mœurs de son temps, les critiques émises sur le progrès des sciences, mais aussi à propos de la religion le discrédite néanmoins aux yeux de certains de ses contemporains. Il se fit beaucoup d'ennemis, dont le plus célèbre fut Voltaire. Rousseau envisage d'emblée “ *les hommes tels qu'ils sont, et les lois telles qu'elles peuvent être* ”. L'auteur suit la méthode suivante : avant de se concentrer sur des faits, préalablement concevoir ce que pourrait être, en théorie, un État juste, afin de créer les conditions fondées sur des principes équitables.

Etude de l'œuvre

Définition du contrat social : Lie le peuple à ses représentants, lie les gens entre eux et fait passer l'homme de la nature à la société.

Le Contrat social s'organise en quatre livres, les deux premiers traitant de la souveraineté, les deux derniers du gouvernement.

Livre I : Où l'on cherche comment l'homme passe de l'état de nature à l'état civil, et qu'elles sont les conditions essentielles du pacte.

Livre II : Où il est traité de la législation.

Livre III : Où il est traité des lois politiques, c'est-à-dire, de la forme de Gouvernement.

Livre IV : Où continuant de traiter des lois politiques on expose les moyens d'affermir la constitution de l'Etat.

L'introduction du livre I est importante, car Rousseau explicite le but du contrat social " Je veux chercher si dans l'ordre civil il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre [...] ". L'écrivain se demande donc quelles sont les conditions qui légitiment le pouvoir politique. Il prendra cependant constamment l'intérêt commun en compte en cherchant un pouvoir politique légitime correspondant aux intérêts de tous.

Thèses principales

"L'homme est né libre, et partout il est dans les fers". Ici, l'auteur dénonce l'état d'aliénation, la suppression de la liberté naturelle des individus, qu'engendre tout pouvoir politique illégitime n'allant pas dans l'intérêt général.

Cependant, il propose par la suite une solution permettant de remédier à cette situation. Ainsi, il montre que la société n'est pas un phénomène naturel mais une création artificielle et donc volontaire. Rousseau considère que toute politique pertinente est fondée par une communauté dans une volonté générale.

L'idéal est donc de "trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant."

Ainsi, si nul n'a le droit d'aliéner, d'abandonner, sa liberté morale et civique au profit d'un autre. Il faut que les hommes concluent entre eux un pacte où l'individu renonce à la liberté absolue qu'il possédait dans l'état de nature pour obtenir une liberté convenue qui lui est préférable, car durable et fondée sur le respect d'intérêts collectifs. En échange, la communauté garantit la sécurité de chacun et le respect des règles et des droits ainsi établis.

L'état de nature

Rousseau écarte l'idée d'une "sociabilité naturelle" de l'homme, même si, il estime que "l'homme naît naturellement bon". A l'état de nature, l'homme n'est pas libre, il est indépendant. Il est indifférent aux autres hommes, et c'est pourquoi Rousseau rejette l'hypothèse d'une sociabilité naturelle de l'homme.

À l'état de nature, l'homme est solitaire, et il n'a pas conscience ni du bien, ni du mal. L'état de nature ne permet pas à l'homme de développer son humanité, et de se perfectionner. C'est dans un nouvel état social que l'homme pourra s'épanouir, à travers une liberté réelle. Le passage de l'état de nature à l'état social permet que soient remplacé "la justice à l'instinct", et "le droit à l'appétit". Pour ainsi dire, la raison aux passions.

Passage de l'état de nature à l'état civil

Le passage de l'état de nature à l'état civil transforme l'animal vivant de l'instinct en homme capable de raisonner. Ce citoyen gagne alors la liberté morale et la possibilité de propriété garantie par la loi, très différente de la possession qui est l'effet de la force.

Ce droit de propriété est une conséquence du contrat social, qui a pour but de structurer la communauté et de garantir la sécurité de chacun. Par conséquent, tout homme devient égal " par convention et de droit ".

Ensuite, Rousseau montre que les sociétés sont fondées sur des idées, tout comme la famille. Par contre, si la famille est si importante c'est que l'homme veut se protéger "les enfants ne restent-ils liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. "

Par la suite, l'auteur discrédite l'esclave et le droit du plus fort comme système légitime, car la force ne produit aucun droit et que renoncer à la liberté est incompatible avec la nature

humaine « c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs ».

La volonté générale

Au cœur du contrat social se trouve le concept de volonté générale. Le contrat social est essentiel selon Rousseau parce que les besoins de tous sont supérieurs aux profits individuel, il faut donc s'unir et « agir de concert ». Si un citoyen agit contre l'intérêt commun, il sera alors forcé par tous les autres à obéir aux lois.

L'essence du pacte social peut être résumée par cette phrase: "Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout".

Pour Rousseau, un système légitime est avant tout composé d'un peuple, et une société est « un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son moi commun, sa vie et sa volonté. » Donc, l'autorité politique n'est en effet plus une violence faite au peuple mais ce qui lui permet d'être libre, car *"l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté"*.

Le rôle d'un gouvernement est d'assurer la communication entre l'état, peuple qui se soumet et le souverain, dépositaire de son pouvoir pour maintenir l'exécution des lois.

Conclusion

L'étude de cette œuvre n'a pas été chose facile, un texte philosophique regorge de thèses multiples et différentes sans fil conducteur explicite. Malgré cela, j'ai tenté de lire cet ouvrage en cherchant la forme qu'y prenait le pacte social.

Beaucoup de ces idées m'ont paru évidente et cela m'a confirmé que les idées de Rousseau ont influencé les fondements de notre société. Pour moi, cette œuvre est très intéressante, car ses idées sont encore d'actualités, surtout en cette période de crise où les systèmes politiques et économiques sont constamment remis en question.

Pour faire style j'ai lu le livre : <http://kitane.unblog.fr/du-contrat-social-de-rousseau-analyse-des-livres-i-et-ii/>
<http://philosophie.chez.com/cours/rousseau/rousseau.htm>